JUHN

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

Cahors et dept :- 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr. HORS DU DEPt:- » 6

Les abonnements se paient d'avance. - Joindre 50 cent, à chaque

demande de changement d'adresse.

CAHORS: A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré. Paris: HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent. Imprimerie A. Laytou.

Chemin de for d'Orléans. - Service d'Eté.

- 50 RECLAMES

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot,

Arrivées à CAHORS 10 h. 25m matin. 5 h 1 soir. 10 h 27

Départs de CAHORS 4 h. 40 m matin. 1 » 00 » soir.

45))))

LIBOS 6 h. 45 m matin. 2 » 42 » soir. 40 » »

VILLENEUVE-SUR-LOT 7 h. 17 m matin. 3 » 52 » soir. 9 > 22 " >

BERGERAC 7 h. 50 m matin. 9 h. 11 matin. 4 » 18 » soir. 5 h. 17m soir. 9 > 41 > 0

Arrivées à

BORDEAUX h. 47 matin. 8 h. 40m soir. 4 h. 41 matin.

PÉRIGUEUX PARIS 9 h. 52 matin. 12 h. 51 matin. 5 » 45 m soir. 11 » 7 » » 4 » 39 » » 3 » 3 » 3 » 3 » 1 soir.

Départ de Cahors — 5 h. « m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 m soir. Train de marchandises facultatif :

Train de foire. Départ de Libos. - 7 h. 10 m matin. Arrivée à Cahors. - 9 h. 15 m matin.

Cahors, 22 Septembre.

LA CONVOCATION DES CHAMBRES.

La situation politique se dessine enfin, et nous avons des indications précises à donner à nos lecteurs.

Tout d'abord, il convient de fixer l'opinion sur un point controversé dans ces derniers temps et qui ne manque point d'importance.

Les pouvoirs réguliers de l'ancienne Chambres des députés expireront-ils le 14 octobre, anniversaire du jour où ont en lieu en 1877 les élections générales, ou bien le 28 octobre, anniversaire du jour où ont eu lieu dans la même année, les scrutins de ballottage?

L'opinion qui prévaut dans l'entourage de M. Grevy, - opinion que l'on peut sans imprudence attribuer au président de la République lui-même, - c'est que les scrutins de ballottage, comme les renouvellements partiels, ne sont dans la vie d'une Assemblée que des incidents. Une Chambre existe dès le jour même où le scrutin général est ouvert pour l'élire, et l'on en trouve une preuve dans ce fait que les indemnités des anciens députés ont commencé à courir le 14 octobre 1877.

Par conséquent, les pouvoirs de la nouvelle Chambre existeront légalement à partir du 14 octobre 1881. Il y aura donc lieu pour répondre aux exigences de la situation de la convoquer le samedi 15 ou plus probablement le lundi 17 octobre prochain.

Comme il ne paraît pas probable qu'aucune objection sérieuse s'élève contre l'interprétation donnée par M. le président de la République, on peut tenir dès à présent pour certain que les Chambres seront réunies, au plus tard, le 17 octobre.

Le jour même où paraîtra le décret de convocation, M. Jules Ferry remettra, entre les les mains de M. Grévy, la démission collective du ministère qu'il préside. C'est un point dès à présent arrêté. Il ne paraît pas possible de changer à cet égard les résolutions parfaitement correctes, d'aillours, de M. le president du conseil. Le seol point encore douteux, parce qu'il dépend uniquement de l'initiative plus ou moins résolue de M. le Président de la République, c'est de savoir s'il appellera tout de suite un homme politique, paraissant désigné par les électeurs pour former le cabinet, et si ce nouveau premier ministre sera ainsi mis à même de présenter aux Chambres, dès la rentrée, son programme de gouvernement, ou bien si M. Grévy préfèrera demander aux ministres démissionnaires de se présenter devant les Chambres et de provoquer un vote sor la politique générale.

Nous devons dire que, conformément à ce que l'on devait attendre du scrupuleux respect professé par M. Grévy pour le régime parlementaire sincèrement appliqué, c'est la première de ces deux solutions qui prévaudra.

Nous avions récemment passé en revue les différentes solutions qui avaient cours dans les conversations du monde politique.

Aujourd'hui, nous croyons pouvoir préciser et affirmer que l'on s'est arrêté définitivement à cette double résolution :

1º Convocation des Chambres pour le lundi

2º Démission du cabinet Ferry le jour même où paraîtra le décret de convocation;

3º Constitution d'un nouveau cabinet qui sera en mesure de se présenter devant le Parlement dès l'ouverture de la session.

(Paris).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

L'ABIME

du 22 septembre 1881.

- Eh bien, - répondit le notaire, - qu'estce que ce souvenir a de commun avec les choses qui nous occupent?

- Maître Voigt, votre horloge de sûreté vous a trahi.

- Que voulez-vous dire?

- J'ai lu les lettres et certificats contenus dans la boîte de votre client, et j'en ai pris des copies. Ces copies, je les ai sur moi. Monsieur Bintrey, cela vous paraîtra-t-il enfin une raison suffisante de rappeler vos amis?

Durant quelques instants, le notaire regarda de tous côtés. Piacé entre Obenreizer et Bintrey. il ne savait auquel entendre, car il était plongé dans un étonnement qui lui enlevait l'exercice de la raison. Enfin il se remit, il attira son confrère dans un coin de la chambre et lui dit quelques mots.

Le visage de Bintrey, après avoir réfléchi, pendant un moment, comme un miroir, la surprise peinte sur celui de Maître Voigt, changea subitement d'expression. Avec l'ardeur d'un jeune homme, il s'élança vers la porte brune, disparut, et revint aussitôt suivi de Vendale et de Marguerite.

- Les voici! - cria-t-il à Obenreizer. - A vous la dernière manche de la partie. Jouez

- Avant d'abdiquer comme tuteur mon autorité sur cette jeune fille, - dit Obenreizer, mon devoir me commande de lui révéler un secret auquel elle est intéressée. Je ne réclame point son attention à la légère, et ne lui demande point, ni aux autres personnes présentes, d'en croire mon récit sur parole. J'ai en main des preuves écrites. Ce sont des copies d'originaux dont l'authenticité pourra être attestée par Maître Voigt lui-même. Faites bien entrer cela dans son esprit, et reportons-nous ensemble à une époque déjà bien vieille... au mois de février de l'année 1836.

- Remarquez cette date, Vendale, - s'écria Bintrey.

- Ma première preuve, - continua Obenreizer tirant un papier de son portefeuille, est la copie d'une lettre écrite par une dame anglaise, une femme mariée... à sa sœur qui est veuve, Je tairai le nom de cette dame pour le moment. Celui de la personne à laquelle cette lettre est adressée est Madame Jane Anna Miller, à Groombrigde Wells, Angleterre.

Vendale tresaillit, il allait parler, - Bintrey l'arrêta comme il avait tant de fois arrêté Maître Voigt depuis une heure.

- Non, fit l'opinâtre Anglais. - Rapportez-

Mort du président des États-Unis.

Longbranch, 20 septembre.

Le président Garfield est mort hier, à dix heures 50 du soir.

Voici quelques détails sur ce triste évène-

Un peu avant dix heures, hier soir, le docteur Bliss visita le malade. Il compta 106 pulsations à la minute. Tont promettait une nuit paisible. Le docteur demanda au président s'il se sentait incommodé, M. Garfield répondit : nullement.

Bientôt après, ce dernier s'endormit. Vers 10 heures et 10 minutes, il s'éveilla et dit qu'il éprouvait une grande souffrance. En même temps il portait la main sur son cœur.

Le docteur Bliss, appelé aussitôt, trouva le président sans pouls; l'action du cœur était presque insensible; il déclara immédiatement que le président se mourait. Il envoya chercher madame Garfield et les autres docteurs.

L'agonie continua jusqu'à 10 heures 30. A ce moment, les médecins annoncèrent que le président était mort.

M. Garfield est mort de quelque trouble survenu dans le cœur. On suppose que c'est d'une névralgie; mais actuellement ce n'est encore qu'ane opinion.

A 11 h. 30, les membres du cabinet, ont tenu conseil et la dépêche suivante, signée Windom, Hunt, James Magueagh, Kirkwood, a été adressée au vice-président Arthur :

« Nous avons le devoir douloureux de vous informer que le président est mort; nous vous demandons de prêter serment, comme président des Etats-Unis, sans aucun délai. Si votre opinion se conforme à la nôtre à ce sujet, nous serons heureux que vous vouliez bien vous rendre ici demain matin par le premier train. »

- Il est inutile, - reprit Openreizer, - de vous fatiguer de la première moitié de cette lettre et je vais vous en donner la substance en deux mots. Voici donc quelle était la situation de la personne qui a écrit ces lignes. Elle avait longtemps habité la Suisse, avec son mari, que sa santé obligeait d'y vivre. Ils étaient alors sur le point de se rendre à la nouvelle résidence qu'ils avaien choisie; ils devaient y être installés sous huit jours et annonçaient à Madame Miller qu'ils pourraient l'y recevoir dans deux semaines. Ceci dit, l'auteur de la lettre entre alors dans un détail domestique très-important. Privés de la joie d'avoir des enfants, et, n'ayant plus, après tant d'années, aucune espérance à ce sujet, ils sont seuls, ils sentent le besoin de mettre un intérêt dans leur vie et ils ont résolu d'adopter un jeune garçon. Je commence ici à lire mot

« Voulez-vous nous aider, chère sœur, dans » la réalisation de notre projet? En notre qualité » d'Anglais, nous désirons adopter un enfant » Anglais. Cet enfant, on peut l'ailer chercher, » je crois, à l'Hospice des Enfants Trouvés, » l'homme d'affaires de mon mari, à Londres. » vous indiquera les moyens à prendre. Je yous » laisse la liberté du choix aux seules conditions » que je vais vous d're. L'enfant sera âgé d'un » an au moins et ce sera un garçon. Pardonnez-» moi la peine que ie vais vous donner, et ame-» nez-nous remant avec les vôtres, quand vous » viendrez nous joindre à Neufchâtel.

» Encore un mot, qui vous fera connaître les » intentions de mon mari en cette circonstance

Blessé le 2 juillet par Guiteau, le président Garfield, après de longues souffrances, est mort, hier soir à onze heures.

On avait espéré le sauver, les blessures qu'il avait recues n'étant nas mortelles nar elles ma-mes. Mais depuis deux jours, l'espoir avait disparo, en présence d'one complication qui ne pardonne pas. La résorption purolente s'était opérée, signalée par des frissons, et le président a succombé.

Le deuil sera grand en Amérique, où M. Garfield était très aimé. Le monde entier, d'ailleurs, s'était pris de sympathie pour ses souffrances, supportées avec un grand courage, et la mort de cet homme, qui, librement élu par ses concitoyens, témoignant d'intentions conciliatrices et honnêtes, n'était au pouvoir que depuis quelques mois, excitera partout une légitime émotion. Nous devons nous associer au deuil de la République américaine.

Le président Garfield était jeune. Il était né en 1831, dans l'Etat de l'Ohio à Orange. Sa famille était obscure. Dès son enfance, il entama « le combat pour la vie » qui n'effraye pas la forte race des Yankees. Comme Lincoln, Garfield se fit bûcheron et, plus tard, batelier. A l'âge où, chez nous, on sort des écoles, Garfield commença ses études. Il devint bientôt maître luimême, et l'homme qui, à dix-huit ans, était encore batelier, prenait ses grades en 1856, et était nommé professeur de latin et de grec dans le collège d'Hiram, près de son lieu de naissance.

Abolitionniste ardent, Garfield était élu sénateur de l'Etat d'Ohio en 1859. Deux ans plus tard, avec cette merveilleuse souplesse qu'ont les Américains à faire tous les métiers, le docte professeur était colonel des milices, et devenait général après plusieurs actions d'éclat, pendant la guerre de la sécession.

» délicate. Il veut épargner à l'enfant, qui de-» viendra le nôtre, toute humiliation dans l'ave-» nir et surtout ne jamais l'exposer à la perte » du respect de soi-même, qui pourrait résulter » pour lui de la connaissance de sa véritable » origine. Il portera le nom de mon mari et sera » élevé dans la croyance qu'il est réellement son » fils. L'héritage que nous laisserons lui sera » assuré, non-seulement d'après les lois an-» glaises, mais aussi d'après les lois de la » Suisse. Nous avons vécu si longtemps dans » ce dernier pays que nous pouvons presque le » considérer comme le nôtre. Il y a donc à pren-» dre des précautions pour prévenir toute révé-» lation postérieure qui pourrait être faite à » l'Hospice, des Enfants Trouvés. Or, notre » nom est assez rare en Angleterre, et si nous » intervenons et sommes inscrits comme adop-» tants sur les registres de l'Hospice, il y aura » certainement bien des choses à craindre. Vo-» tre nom à vous, chère, est porté en Angleterre » par des milliers de personnes de toute classe » et de tout rang, et si vous vouliez consentir à D paraître seule sur ces registres, le secret serait D assuré.

« Nous changeons de séjour et nous nous « rendons dans une partie de la Suisse où notre « situation et notre manière de vivre sont incon-« nues ; vous ferez bien, je crois, de prendre une

DICKENS,

(Asuivre.)

Sa candidature à la présidence était née spontanément, sans ces longues brigues assez ordinaires aux Etats-Unis. Il représentait une politique de conciliation dans le Sud, et, pour chercher un terme de comparaison avec notre nomenclature politique, on pourrait presque dire que Garfield était opportuniste.

Le président des Etats-Unis était, on le voit, fils de ses œuvres et, comme disent énergiquement les Américains, self-made, homme qui s'est fait lui-même. Sa vie comme sa mort rappellent l'existence de Lincoln. On ne saurait avoir trop d'horreur contre les criminels qui ont attenté à de tels hommes. Je n'entends pas faire l'apologie du régicide : mais les raisons qui l'expliquent ne manquent pas. On n'en peut pas trouver à l'assassinat d'un magistrat élu dans une démocratie. C'est la démocratie qui se frappe elle-même par la main d'un insensé.

Par la Constitution des Etats-Unis, la mort de Garfield n'entraîne pas de nouvelles élections. Le pouvoir présidentiel passe de droit au viceprésident, qui est M. Arthur. Celui-ci, avocat de New-York, qui fut comme Garfield, général pendant la guerre de la sécession, est du parti qu'on appelle, en Amérique, le parti des stel-

Il est assez difficile de bien définir ce que sont les stelwarts. La politique, en Amérique, se res. Les stelwarts sont un peu ce que les Italiens appellent des députés « affairistes ». En outre ils sont, hostiles à la politique de conciliation avec le Sud et se donnent pour hommes de principes. « Je suis le pur des purs », a dit Guiteau, en tirant sur le président. C'est par suite d'un compromis assez ordinaire en Amérique, que M. Arthur avait obtenu la vice-présidence. Il y a là, peut-être, un usage parlementaire assez malheureux.

Il est assez difficile de prévoir la suite que la mort de M. Garfield aura pour la politique des Etats-Unis, L'horreur qu'inspire le crime de Guiteau est de nature à contraindre le vice-président à une politique conciliante, peu éloignée de celle de Garfield lui-même. Pour le moment, le pays est en deuil, et il a raison. Car c'est une triste aventure pour une nation libre d'avoir eu à supporter deux sois, en moins de vingt ans, l'assassinat de son chef élu.

XIXº Siècle.—HENRY FOUQUIER.

Les nouvelles d'Algérie sont toujours insignifiantes. Tout ce qu'on sait, c'est que les derniers préparatifs de l'expéditions organisée par le général Saussier, sont pousses avec activité, et qu'à Alger on est persuadé que la pacification complète du Sud sera facilement atteinte. Il est, du reste, à remarquer que Bou-Amema et ses contingents ne donnent plus, depuis longtemps déjà, signe de vie; et l'on en peut hardiment conclure que l'agitateur n'a plus autour de lui que peu de monde.

Avec la raison des chaleurs pour auxiliaire, Bou-Amema avait des chances de résistance, mais maintenant que nos troupes vont pouvoir descendre très avant dans le Sud et exécuter des marches rapides et prolongées, il faudra bien qu'il abandonne la partie.

En Tunisie, la situation n'a pas varié. Mustapha-ben-Ismaël a då quitter aujourd'hui Tunis, au grand regret, il est vrai, de Mohamed-el-Sadock, et ce départ n'aura pas manqué de jeter un certain découragement chez ceux qui, de Tunis, et avec son appui secret, fomentent la révolte dans l'intérieur.

Aussitôt les renforts arrivés, le général Logerot prendra une vigoureuse offensive, et il y a lieu d'espérer que quelques coups énergiquement frappés auront enfin raison d'insurgés, dont l'audace n'a probablement d'autre raison et d'autre aliment que notre inaction forcée.

On assure d'ailleurs, dans les cercles officiels que tout sera terminé pour l'ouverture de la session, ce qui améliorera singulièrement la situation du ministère.

Revue des Journaux

Le Parlement dit que la résolution adoptée par le Conseil des ministres, relativement à la

à l'administration militaire et gêner singolièrement l'organisation des renforts qui doivent être expédiés en Tunisie. Mais, quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, il était impossible de prendre un autre parti.

Un ancien député, dans une lettre que publie le Figaro, gourmande encore les monarchistes.

Commencez, dit-il, par reconstruire la monarchie dans les intelligences, dans les mœurs ; reconstruisez-la avec tout le monde et pour tout le monde, avant de songer à la saloer de vos vivat et à l'accaparer pour vos prétentions mal fondées.

Des chimères planant sur des ruines, voilà le programme, n'on pas du roi, que l'on compromet tristement dans toutes ces folies, mais de l'extrême droite.

Le XIX Siècle estime que du moment où on néglige ou qu'on oublie les intérêts de haute politique générale, qui conseillaient de fermer les yeux sur les vices de la loi sénatoriale, du moment qu'on la tire au grand jour et qu'on veut l'étaler en plaine lumière, elle sera condamnée sans rémission, et, ajoute-t-il, le seul conseil qui reste à donner au Sénat, c'est de s'associer sincèrement à cette œnvre de révision qui était si peu désirable et qu'on a su rendre si peu nécessaire.

co or wind In Dihata parents on campapagne contre la révision :

Si, dit-il, le Sénat révisé est docile, on consentira à le supporter ; s'il fait preuve d'indépendance, on le révisera deux fois, trois fois, vingt fois, s'il le faut, jusqu'à ce, qu'on l'envoie rejoindre les institutions aristocratiques et sacerdotales, et l'on se trouvera alors en face d'une assemblée unique, à la merci d'un caprice ou d'un égarement du suffrage universel.

Le même Journal fait remarquer que partout, où un pouvoir législatif fonctionne, il ne fonctionne qu'à l'aide de deux Chambres.

Il cite des Etats-Unnis. D'aussi bons républicains que nous, dit-il, ayant plus d'expérience que nous, ont ainsi reconnu que l'existence des Sénats est indispensable dans les républiques, et n'ont pas admis qu'il n'en serait créé que pour n'avoir qu'une existence nominale.

Ne soyons pas moins sages qu'eux, et, si nous tenons à l'institution, ne l'ébranlons pas à tout propos.

Une dépêche nous apprend que le prince Napoléon a opéré son débarquement à Constantinople dans le plus strict incognito. Cette nouvelle vaudrait à peine qu'on lui fit une petite place dans les faits divers si elle n'allait de compagnie avec une autre information un peu plus sérieuse. Le prince Napoléon, dit-on, se disposerait à rédiger un manifeste qui serait daté de la vieille ville des Césars byzantins.

Dans ce manifeste, le prince Napoléon remercierait les électeurs qui ont voté pour ses candidats. Ce sera court. Pois il déclarerait abandonner ses droits à la couronne impériale en faveur du prince Victor. Ces projets annoncés depuis quelques jours, n'ont pas été démentis.

C'est une maladresse, pour le prince Napoléon, de dater un acte public de Constantinople. Certes, je suis loin de croire de tous les points à la légende qui a couru sur la prudence excessive du prince. S'il ne s'est pas montré chevaleresque en certains cas, il n'est pas prouvé qu'il manquât de résolution. Il me paraît visible que ce que le prince aime le moins à la guerre, c'est l'esprit de discipline, bien plutôt que la bataille : on le vit correct à l'Alma. Sa réputation, fâcheuse au point de vue du courage, fut propagée surtout, comme nous l'avons vu dans les lettres de Mérimée, par l'entourage intime de l'impératrice, qui le haïssait et le redoutait. Mais, ceci dit, il n'en est pas moins vrai que Constantinople rappelle, pour le prince Napoléon, une légende qui n'est, pas à sa gloire et l'idée d'aller si près de la Crimée pour parler au peuple français est une de ces idées maladroites que je ne sais quelle fée Guignon semble avoir inspirée au prince.

Au point de vue politique, cette « abdication » de Constantinople, si elle se confirme et si nous voyons paraître le manifeste annoncé, n'est que la constatation de l'échec électoral subi par le classe 1876, pourra créer certaines difficultés | prince et ses amis. Comprenant bien qu'on ne

le nommera jamais président de la République, il abandonne à la fois ses prétentions et ce qu'il appelle ses droits. C'est l'acte sage d'un homme qui ne s'entête pas et vent vivre tranquille. Il pourra, désormais, ne plus voir M. Pascal que pour son agrément particulier.

Mais cette abdication ne sera pas sans nous apporter une leçon. L'abdication des droits du prince Napoléon en faveur de son fils, c'est la victoire du Pays sur le Napoléon, de l'élément clérical et réactionnaire du parti bonapartiste sur l'élément spseudo-démocratique. On voit avec quelle facilité le prince abandonne ses idées et ses amis. Ce serait, en effet, trop mal juger de ceux-ci que de croire que, parce que le prétendant est changé, ils cesseraient par cela d'être a libéraux » et surtout anti-cléricaux. On peut donc dire que le prince les lâche. Il en eût lâché bien d'autres, si ses ambitions eussent jamais été satisfaites.

Quelle bizarrerie d'ailleurs que cette remise de droits régaliens héréditaires par un homme qui a déclaré ne croire qu'au droit électif! Le prince va contre l'axiome de droit qu'on ne peut transmettre que ce qu'on possède. Na-t-il pas été le premier à abandonner, dans ses discours, des droits contestés et douteux ? Plus je réfléchis à cet acte qu'on lui prête, plus je crois qu'il ne faut y voir que l'action d'un homme d'esnrit qui se débarrasse de ses droits comme d'un fardeau et d'un gêne mutiles, et tire son épingle du jeu. Mais une pareille résolution, qui eût eu de la grandeur et de l'utilité pour le pays au Quatre-Septembre ou après la mort du prince impérial, n'a plus ni valeur ni mérite anjourd'hui, et on peut en juger le peu de portée par le silence qui se fait autour d'elle.

HENRY FOUQUIER. (XIXº Siècle).

Informations

Voici, au sujet de la situation ministérielle, quelques renseignements que le Télégraphe a tout lieu de croire exacts :

Samedi dernier, à la suite du conseil, le général Farre a donné sa démission. Elle a été refusée par le président du conseil, qui a fait observer à son collègue de la guerre que le cabinet devant se retirer avant la rentrée des Chambres, il y avait impossibilité, aujourd'hui, de prendre une semblable résolution. Cet écho da dernier conseil montre suffisamment que l'accord n'est peut être pas parfait parmi les membres du gouvernement. Ces discussions ont donné naissance à certains bruits. entre autres de la démission de M. Magnin, qui est annoncée ce matin par divers journaux. Le ministre des finances, qui est en Bourgogne, a dû être assez étonné de voir sa démission ainsi annoncée.

On assure que le général Farre, ayant demandé cinquante hommes de bonne volonté au commandant du bataillon mobile de gendarmerie, pour se rendre en Afrique, cent hommes et un certain nombre d'officiers se seraient présentés, se déclarant tout prêts à partir.

Le général Farre a déclaré aujourd'hui que les règlements militaires s'opposent à ce qu'il permette au colonel de Négrier d'accepter l'épée d'honneur qui lui est destinée.

M. Gambetta est arrivé ce matin à Liège : le président de la Chambre voyage dans le plus strict incognito.

On assure dans les cercles diplomatiques, que l'attitude de M. de Montholon, chargé d'affaires de France à Constantinople en l'absence de M. Tissot, aurait beaucoup laissé à désirer. Il se serait laissé aller à faire à la Sublime Porte et au Sultan des avances qui n'étaient nullement en rapport avec l'attitude très ferme qu'avait affectée son ambassadeur.

TUNISIE

Deux cents hommes da 19e de ligne, qui faisaient les grandes manœuvres à Pontivy, ont été rappelés à Brest pour compléter leur équipement et partir pour l'Afrique.

Le paquebot Saint-Augustin de la compagnie transatlantique, est parti anjourd'hui à 5 heures

du soir pour Tunis, Bizerte, Bone, avec 838 hommes détachés des 25°, 125°, 65°, 35°, 6°. 83°, 122° de ligne, des 37°, 17°, 24° sections d'administration, plus 9 chevaux.

L'aviro Latouche-Tréville, remplaçant l'aviro Cassard, resté en détresse à Bizerte, vient d'embarquer le général Saussier qui va en Tunisie se rendre compte de la situation et prescrire l'exécution des mesures militaires reconnues nécessaires pour la prompte repression de l'insurrec-

De nouveaux avis confirment le retour des Harrar de Gharaba et le départ pour Tlemcen do fils de Si-Sliman. On suppose qu'il va venir négocier les conditions de soumission de son

Tunis, 21 septembre.

Le ministre des affaires étrangères à Paris, a envoyé des instructions à M. Lequeux, pour que notre consul assurât au Bey, que le gouvernement français n'avait jamais eu l'intention de changer l'ordre des choses établi en Tonisie et d'élever Taieb Bey au pouvoir. M. Lequeux s'est rendu immédiatement auprès de Mohamed-el-Sadok et lui a fait part des sentiments d'amitié que notre gouvernement professe à son égard.

Il l'a prié de ne pas s'émouvoir des bruits fâcheux qu'on fait circuler à Tonis et lui a affirmé que la France n'a jamais en l'intention de profitor de traité du 19 mai pour remettre Tunis entre les mains de la France.

Le Bey très émo et très flatté des bons sentiments exprimés à son égard, a témoigné sa satisfaction à notre consul et a ajouté que luimême n'avait jamais prêté la moindre attention aux calomnies qu'on répandait dans Tonis. moins encore aux sentiments d'ingratitude que des personnes ennemies de France lui prêtaient envers notre gouvernement.

Le bey s'adressant à M. Lequeux personnellement, lui a dit qu'il était heureux d'avoir dans ses états un consul si dévoné, et lui a affirme que leur amitié déjà étroite n'en serait que plus forte désormais.

> Tunis, 21 septembre. Camp du général Sabatier.

Le colonel Corréard qui pensant être attaqué au défilé de Bouha-Dejba, centre de la réunion des insurgés, avait pris les dispositions suivantes pour assurer la sécurité des convois et éloigner

La colonne avait été flanquée à droite et à gauche dans cette marche si difficile par deux compagnies qui ont suivi les crêtes et les mamelons avec un ordre et un entrain, dont on ne peut trop faire l'éloge. L'ennemi sans doute, prévenu des forces de la colonne, avait jugé prudent de se replier en arrière. Il est probable que, sans les excellentes dispositions prises par le général Correard, on aurait rencontré de grandes difficultés.

Nous avons rencontre dans le défilé le cadavre d'un des chasseurs brûlés, presqu'entièrement carbonisé, laissant encore voir les traces des atrocités commises sur lui par les insurgés. Le colonnel Corréard l'a fait enterrer par les hommes du génie qui accompagnaient la colonne.

Plusieurs cadavres de bédouins en putréfaction ont été trouvés dans les ravins qui bordent le défilé. Le général Sabatier, prévenu de l'arrivée du colonel Corréard, avait envoyé des tronpes à sa rencontre; partis à 5 heures du matin de Boubeira, ces troupes ne sont arrivées qu'à 1 heures de l'après-midi.

Si nous sommes bien informés, l'occupation de la ville de Tunis par l'armée française serait résolue, ainsi que la marche en avant sur Khérouan, la ville sainte devenue le centre de résistance des rebelles à l'autorité du bey.

L'action va être prompte, et le général Logerot, investi du pouvoir de général en chef, va être en mesure d'agir sous sa responsabi-

Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

Notre correspondant de Saint-Affre, nous adresse les questions suivantes :

1º La délimitation des emprises étant faite sur le

terrain, sommes-nous forcés par la loi de considérer ce terrain comme ne nous appartenant plus, et, dans ce cas, l'Etat s'engage-t-il à nous payer l'intérêt de la somme représentant la valeur du terrain, à partir d'aujourd'hui?

2º Ou bien, tout au contraire, pouvons-nous continuer de jouir l'emprise du chemin et l'ensemencer à nos risques et périls, jusqu'au jour où nous toucherons le montant de l'indemnité.

RÉPONSE. - La loi du 3 mai 1841 stipule que le jugement dépossède le propriétaire du terrain exproprié, c'est-à-dire que le propriétaire ne peut plus le céder, vendre, donner, échanger, etc. Mais le propriétaire jouit de son immeuble, même après fixation de l'indemnité par le jury, jusques au moment du paiement; par conséquent, si le terrain est livré avant paiement il faut un consentement spécial du propriétaire dans lequel il doit se réserver l'intérêt do prix de vente, à partir du jour de la dépossession.

Les exercices de la retraite religieuse pour les prêtres du diocèse de Cahors ont commencé lundi soir, 21 septembre, et finiront vendredi soir.

Un grand nombre d'ecclésiastiques sont venus assister à cette retraite pastorale qui est prêchée, cette année, par Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, dont on vante beaucoup le talent oratoire.

Les travaux du chemin de fer se poursuivent très activement. Les voyageurs qui arrivent par la route de Mercuès se plaignent de l'encombrement qui se produit souvent sur cette route, et que les ouvriers pourraient diminuer avec un peu plus d'activité. Les voitures sont obligées d'attendre assez longtemps et de faire queue pour nous servir d'une expression dont on se sert à l'abord des théâtres.

Il suffira de signaler le fait aux entrepreneurs pour que la route soit plus promptement dégagée des pierres qui l'obstruent trop fréquemment et rendent la circulation difficile et même dangereuse.

On nous écrit de Catus :

Deux ouvriers sont tombés samedi dernier du haut d'un échafaudage servant à la construction d'une maison. Les cordes qui soutenaient les poutres de l'échafaudage ont cédé et les deux malheureux maçons ont été précipités dans le vide. L'un est mort presque immédiatement; l'état du second est grave: on espère cependant le sauver.

D'après les renseignements qui nous parviennent, les suites de l'orage de lundi matin ont été plus graves que nous ne pensions d'abord. Certaines communes, notamment dans la partie Est du canton de Catus, Francoulès, Maxou, St-P.-Lafeuille, ont été complètement dévastées par la grêle. Les tabacs, non encore rentrés ont été fort maltraités; la vigne surtout a eu à

M. Forfer, ancien chargé de cours au Lycée de Cahors, professeur au prytannée militaire de La Flêche vient d'être reçu agrégé d'histoire.

M. Dusselle, chargé de cours de 3° au Lycée de Cahors, vient d'être reçu agrégé de gram-

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Nous apprenons, à l'instant avec le plus vif regret, le malheur qui frappe notre honorable compatriote M. l'intendant militaire Rossignol.

Il vient de perdre, à Luchon, son fils, âgé de 18 ans, jeune homme qui donnait les plus belles espérances.

Nous nous associons entièrement à la douleur de cette famille si cruellement éprouvée.

M. Rossignol accompagne à Cahors les restes de son fils qui seront déposés demain dans le caveau des familles Rossignol et Dardenne.

On nous écrit de Saint-Cirq-Lapopie : St-Cirq-Lapopie (Canton de St-Géry), 19 septembre 1881. Monsieur le Rédacteur,

Hier notre commune était en fête, elle inaugurait sa nouvelle maison d'école. Les habitants de St-Cirq reconnaissants envers la République des bienfaits qu'elle leur prodigue, avaient voulu donner

à cette fête le plus de solennité possible. Un ban- I quet organisé par souscription par les soins de la municipalité et auquel assistaient plus de soixante personnes, avait été installé avec un goût parfait dans la grande salle de l'école. Notre sympathique Conseiller général, M. Talou, sur l'invitation du Conseil municipal, avait bien voulu en accepter la présidence.

A son arrivée à St-Cirq, M. Talou a élé accueilli par une foule enthousiaste et par le chant de la Marseillaise; une réception si cordiale l'a profondément touché. Il s'est entretenu avec la plupart des personnes qui l'entouraient, de la nouvelle construction, de son aspect gracieux, et de son heureuse disposition, qui font honneur à l'architecte M. Rodolosse. On s'est rendu de là dans la salle du banquet, la plus franche gaîté n'a cessé de régner durant ce repas organisé avec autant de soin que de simplicité et, au dessert, M. Lucie, fils de notre excellent maire, a porté un toast à M. Talou. Ce dernier a pris alors la parole et dans une heureuse improvisation fréquemment interrompue par de chaleureux applaudissements, s'est exprimé à peu près dans ces termes:

a Mes chers amis,

Je remercie M. Lucie fils, du toast qu'il vient de

Je remercie M. le Maire et MM. les membres du Conseil municipal, d'avoir bien voulu m'inviter à présider ce banquet si patriotique et si cordial. C'est la preuve du dévouement et de l'amitié que vous avez pour moi et que je vous rends bien. D'où vient donc mes amis, cette affection réciproque? Croyez-vous qu'elle tienne uniquement à mon empressement à être agréable à chacun de vous lorsque l'occasion se présente? Non, elle a une autre origine, elle provient de mon attitude et de ma conduite fermement républicaines, que vous avez su apprécier comme correspondant à vos sentiments intimes. Lorsque dans mes professions de foi, aux époques des élections, je vous ai parlé de l'excellence du gouvernement républicain, en vous disant que la République était le gouvernement du peuple, puisque c'est le peuple qui choisit des gouvernants et les renvoie si leurs actes sont contraires à sa volonté, vous avez compris que je vous parlais avec la plus grande sincérité, que j'exprimais toute ma pensée, et vous avez eu confiance en moi, Je vous en remercie personnellement; mais croyez bien que si vous êtes tous anjourd'hui devenus républicains, ce n'est pas uniquement pour ce motif; j'en trouve la cause, moi, dans votre bon sens, votre intelligence et surtout dans l'instruction que vous possèdez. Oui, dans votre instruction, et le gouvernement républicain, comprend si bien que ce n'est que par l'instruction qu'il peut, non pas se maintenir, la République, mes amis, est indestructible, mais se perfectionner; car tous les gouvernements sont perfectibles. On le voit chaque jour verser à pleines mains, dans chaque commune, les fonds nécessaires à la construction de nouvelles maisons d'écoles.

Saint-Cirq, n'est pas, vous le savez, la commune la moins favorisée grâce aux largesses du gouverne. ment républicain, vous avez vu s'édifier cette belle maison d'école que nous inaugurons aujourd'hui et où vos enfants désormais iront recevoir l'instruction d'une manière aisée, commode, facile sous la direction de l'excellent maître que vous possédez. Et voyez jusqu'où va le désir du gouvernement républicain de répandre l'instruction, les communes les plus rebelles à venir à la République sont également favorisées; nous en avons un exemple frappant sous les yeux; Tour-de-Faure ne compte certes pas des amis de la République en aussi grand nombre que Saint-Cirq et cependant cette section de votre commune, a, elle aussi, sa nouvelle maison d'école, mais j'espère bien que ses habitants se montreront reconnaissants et que désormais cette grande commune de Saint-Cirq ne formera plus qu'une grande famille républicaine dont les membres seront étroitement unis et animés d'un même sentiment de reconnaissance et de patriotisme.

Je bois à toute la commune de Saint-Cirq, à sa municipalité, à la prospérité de ses deux écoles et à tout le canton de Saint-Géry.

Vers six heures M. Talou a quitté la commune, une foule considérable l'a accompagné jusqu'à sa voiture et au moment de se séparer de nous il nous a encore adressé, non sans quelque émotion, ces paroles amicales:

Mes amis,

« Je vous remercie de l'accueil enthousiaste que vous m'avez fait, j'en conserverai toujours le souvenir, c'est un témoignage d'amitié qui me touche profondément. Cette union si intime qui existe entre nous, je la considère comme impérissable. Vous transmettrez à vos enfants ces sentiments affectueux je les transmettrai au mien ; je vous promets de lui I troupe équestre de MM. Casuani.

dire souvent qu'à Saint-Cirq nous avons l'un et l'autre des amis sûrs et dévoués.

Cette belle fête d'aujourd'hui, mes amis, est la sête de la jeunesse puisque vous avez voulu la faire pour inaugurer votre nouvelle maison d'école, c'est là que vos enfants iront s'instruire et apprendront à devenir des citoyens utiles et de bons républicains.

Mes amis, adieu et à revoir.

Les cris répétés de vive : M. Talou! vive la République, ont couronné cette dernière improvisation.

Si M. Talou, notre sympathique, conseiller général, garde le souvenir de cette brillante fête, la commune de Saint-Géry, elle aussi, ne l'oubliera

PRADINES.

Toulouse. - Un triple assassinat a été commis au hameau de Roquenègre, près Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne).

Prévot, propriétaire cultivateur, a assassiné avec une coutre de charrue, sa femme, sa bellesœur et un vieillard, nommé Ribes, qui voulait séparer Prévot pendant une querelle avec sa

Le meurtrier a accompli ce triple assassinat dans un pré. Il a fait agenouiller les trois victimes, et, après leur avoir fait demander trois fois pardon, leur a fracassé le crâne.

Les trois enfants en bas âge, du meurtrier, assistaient à cette scène et suppliaient, en sanglotant, leur père d'épargner leur mère. La nuit venue, l'assassin est rentré à la ferme, où il a soupé et s'est couché avec ses enfants. Pendant la nuit, Prévot s'est levé et est allé sur le lien du crime s'assurer si les trois victimes respiraient encore. Il a trouvé sa femme expirante, qui lui a demandé à boire et l'a prié d'étancher le sang de ses blessures, d'une voix mourante elle suppliait son mari d'épargner les quatre enfants, puis elle a rendu le dernier soupir.

La belle-mère était morte, le vieux Ribes a expiré le lendemain matin entre les bras de son fils.

L'assassin a été arrêté sans résistance sur le seuil de sa maison et tenant un nourrisson de six mois sur les bras, il a déclaré dans l'instruction qu'il s'était vengé convaincu qu'il était trompé, par sa femme, laquelle d'accord avec la belle-mère et Ribes, voulait l'empoisonner. L'assassinn'a manifesté aucun regret et a donné, avec une grande lucidité et précision, des détails sur son crime, ajoutant : J'aitué, on me tuera; que la volonté de Dieu s'accomplisse.

Les soupçons de l'assassin sur la fidélité de sa femme sont purement imaginaires : les trois victimes jouissaient de l'estime du pays. On suppose que ce crime est le résultat d'une monomanie de jalousie; l'examen médico-légal éclaircira ce terrible drame.

L'assassin a été écroué à la prison de Muret.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans va mettre un train de plaisir à la disposition des populations de notre département pour leur permettre de se rendre à Bordeaux.

Ce train partira de Villeneuve-sur-Lot, le Samedi 24 septembre à 5^h30 m. de Cahors. à 4 40 m.

de Monsempron-Libos id. à 6 21 m. de Miremont. id. à 6 25 m. du Buisson. id. à 8 » m. de Bergerac. id. à 9 16 m.

et des stations intermédiaires.

Les prix sont ainsi fixés:

De Cahors Fumel , à 2º Classe... 18º termédiaires.... Bordeaux 3º Classe... 12º De Villeneuve-sur-Lot, Le Got etdes/ 2e Classe ... 15f place stations intermé-3e Classe ... 40f retour diaires.....) De Belvès Miremont Bergerac, et des (Bordeaux) 2º Classe... 13f stations intermé-3º Classe ... 9f diaires.....

Au retour, le départ de Bordeaux aura lieu le Samedi 1er octobre à 10 h. du matin.

AVIS

Le bureau de la perception de Cahors sera transféré, à partir du 1° octobre, rue de la Mairie, maison Crayssac (ancienne maison Pouzergue).

CIRQUE CASUANI

Dimanche, 25 septembre, début de la

Dernières Nouvelles

Le ministre de la marine a reçu ce matin de l'amiral commandant la préfecture maritime de Toulon, la nouvelle que les grands transports de l'Etat ont complété leurs vivres et leurs approvisionnements. Ils sont prêts à appareiller au premier ordre pour transporter des troupes en Tunisie.

Tunis. - On a la croyance que les Arabes ont empoisonné le canal en y jetant des cadavres. L'eau est analysée quotidiennement.

Etats-Unis. - Les journaux du Sud disent que la douleur, causée par la mort du président Garfield, est commune et qu'elle est le lien qui reconcilie enfin le Nord avec le Sud.

En raison de la mort du président de la République des Etats-Unis, le dîner et la réception qui devaient avoir lieu demain vendredi, au ministère des postes et télégraphes ont été ajournés.

DÉPÊCHE

En Tunisie.

Tunis, 21 septembre.

Le vapeur La Ville d'Oran est arrivé ici

avec un chargement de troupes.

Le 27° bataillon des chasseurs à pied quittera aujourd'hui la Manonba et se dirigera vers Zaghouan.

Bourse de Paris.

Cours du 22 septembre.

Rente	3 p. º/o	84.85
	3 p. º/o amortissable.	87.45
-	4 1/2 p. º/o	113.50
	5 p. %	116 50

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 20 septembre 1881.

De moins bonnes nouvelles des places étrangères ont décidé un certain nombre de réalisations à notre Bourse; elles ont été facillement supportées sur la plupart des valeurs; les fonds Ottomans à peu près seuls ont été sérieusement atteints par la réaction. Le 50/0 est revenu à 116. 55, le 3 0/0 à 84,75

l'emprunt à 85 55, l'amortissable à 87. La Bauque de France a repris le cours de 6.400 Les autres institutions de Crédit étaient fermement tenues; les demandes portaient surtout le Crédit Foncier, la Générale, la Banque Nationnale, le Lyonnais; le Foncier de la Marine est recherché au comptant de 610 à 615 avec tendance à la hansse; le mouvement en avant de l'Union et de son groupe a subi un temps d'arrêt; les actionnaires de la Banque des Pays Autrichiens viennent de voter l'élévation du capital de 100 à 200 millions; la Société aura donc 400.000 actions à rémunérer. La Banque Ottomane

a reculé à 730. Le Lyon et le Nord ont siéchi vivement comme ils avaient montré; les Chemins étrangers ont été l'objet d'offres assez importantes.

Il y a peu de changement sur le Suez, le Gaz, le Panama; les Omnibus ont atteint 1.480.

Le 5 0/0 Turc qu'on avait poussé au-dessus de 18 est retombé à 16.75. Le 50/0 Italien a été rammené vers 89.50 l'Egyptienne Unifiée vers 385.

Les Dragées digestives du Dr Clauzel sont actuellement reconnues comme le remède le plus efficace, le plus agréable et le seul infaillible pour la guérison des mauvaises digestions et de toutes les maladies de l'estomac et de l'intestin.

Des expériences faites à Vichy et dans les hôpitaux démontrent leur supériorité sur tous les digestifs, connus jusqu'à ce jour.

Un flacon de 100 dragées, 2 fr. 50. — Dépôt dans toutes pharmacies.

MM. Félix Prot et C10 successeurs de Lubin, parfumeurs 55, Rue Sainte-Anne, a Paris, engagent leurs clients

à se bien désier de la contresaçon de leur Eau de toilette, dite Eau de Lubin qui se trouve actuellement répandue dans le midi de la France.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843. medaine d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VETEMENTS SUR MESURE HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Fanco.

MAISON DOUCEDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbœuf et Anglaise pourpantalons, Costomes compiets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté ponr la saison d'été.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

MI. Doucede se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS - MODÉRÉS

MEDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

l'étranger.

SPÉCIALITÉ de bas à Varices Ban-dage Ceinture ventrières, etc.

de toutes les spécia-lités de France et de Pharmacie Centrale

de Cahors.

DÉPOT de toutesles Eaux minérales françaises et étrangères

SPÉCIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous

ESCROUZAIL

FHARMACIEN Successeur de F. VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabrique sa promptitude dans l'exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bonafous, prévient et arrête les attaques de vers.—Sirop Sirop pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens - Extrait soide de trois quinquinas, ponr préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. - Liqueur de goudron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. - Injection végétale, contre les écoulements récents et ancien - Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux,

EAUX DE TOILETTE, TONIQUES ET HYGIÉNIQUES 1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

LOTERIE NATIONALE ALGÉRIENNE

Gros lot: 500,000 fr.

I lot de 50,000 fr.-2 lots de 25,000 f.-10 lots de 10,000 fr. -100 lots de 1,000 fr. 400 lots de 500 fr.

Au total, 514 lots formant une somme de un million de francs.

Prix du billet: 1 franc.

On trouve des billets chez M. J. ASTRIE, 12, rue Alsace-Lorraine, Toulouse. - Expédition au dehors contre mandat-poste.

ÉLÉGANCE - PLUS DE DOS RONDS - SOUTIEN



La Bretelle Américaine élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pou la

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Pri suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils ainé, 16, rue de la Liberté, Cahors. 9MACHINES A COUDRE DE TOUS SYSTÈMES, GARANTIES SUR FACTURE. 6MECERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 Le SEUL décerné à l'Orfévrerie argentée

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 Le SEUL décerné à l'Orfévrerie argentée

ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

Depuis 25 ans que les brevets qui ont servi de base à l'industrie que seuls nous avons créée, sont tombés dans le domaine public, nous sommes toujours restés fidèles au principe auquel nous devons notre succès : donner le meilleur produit au plus bas prix possible. Aussi, sans nous préoccuper de la concurrence de prix, qui ne peut nous être faite qu'au détriment de la qualité, nous avons constemment maintenu la perfection de nos produits de n'accepter, comme sortant de notre maison, quelque dénomination qu'on leur donne, de quelque marque qu'ils soient revêtus, que les objets portant la marque de fabrique ci-contre, et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres.

Nos représentant à Cahors : sont MM. Mandelli frères.

LA MARQUE DE FABRIQUE

L'A MARQUE DE FABRIQUE

L'A MARQUE DE FABRIQUE

CHRISTOFLE en toutes let rien plus qu'el public, nous sommes toujours restés fidèles au principe auquel nous plus pricipe auquel et le concurrence de prix, qui ne peut nous être faite qu'au détriment de la qualité, nous avons constemment maintenu la perfection de nos produits de n'accepter, comme sortant de notre maison, quelque dénomination qu'on leur donne, de quelque marque qu'ils soient let le le CHRISTOFLE en toutes lettres.

Seules garanties pour l'acheteur

Nos représentant à Cahors : sont MM. Mandelli frères, bijoutier, fèvorsres.

DRAGÉES

DIGESTIVES du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris

Gasltralgies Aigreurs

Vomissements 80 Pesanteurs Gaz Renvois

100 dragées seul Spécifique approuvé par tous les médecins, pour la guérison rapide et infaillible des mauvaises Digestious et de toutes les maladies de l'Es-

Dépositaires : A Cahors, MM. Escrouz ailles et Dulac; à Gourdon M. Noulhiane; à Figeac MM. Cougoule, et Cérède Successeur de Bladou pharmaciens, et toutes bonnes pharmacies.

Compagnie anonyme d'Assurances à primes fixes contre l'Incendie.

Siège social: 28, rue Bergère, à Paris

CH. BARTHE, Directeur - Général

La Compagnie La République fait à ses assurés des avantages plus importants que les autres Sociétés.

Dès ses débuts, elle a pris l'initiative d'intéresser dans ses opérations les communes du Territoire Français en leur abandonnant une part sur ses recettes au profit de leurs Compagnies de Sapeurs-Pompiers, ce qui dégrève d'autant le budget de chaque Municipalité.

Elle leur alloue, en outre, une prime d'encouragement lorsque leurs Compa-gnies de Sapeurs-Pompiers ont contribué à l'extinction d'un incendie atteignant unrisque assuré par la Société.

Pour les demandes d'Agence ; Ecrire au Siège de la Compagnie 18, rue Bergere, Paris.

HORS CONCOURS à l'EXPOSITION Universelle de 1867 PREMIERS PRIX CONCOURS LOURDES Fondée en 1729 ADMINISTRATION
PARIS, 7, rue d'argenteuil, 7, PARIS



Le Propriétaire-Gérant, A. Laytou.

BAYLES,

RUE DE LA LIBERTE, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le traveil ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, coloriés, sumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange our myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nz faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveauxd'eau et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortiscanne gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situe ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue. ORFÉVRERIE ET COUVERTS

DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÉGE.

Maison de Confiance

Mandelli, Frères

Grand asssortiment de bijouterie, joaillerie, montres et pendules Articles de Fumeurs, Fantaisie. SEULS REPRÉSENTANTS DE LA MAISON

Christofle et

Voir leur exposition d'orfévrerie à l'Hôtel de ville salle des Beaux-Arts.

A céder de suite, à Angoulême.

Un magasin de Lingerie, mercerie et articles de Paris. Inutile de se présenter sans être muni de bonnes références. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Godinaud marchand de pianos, à Cahors.

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Eile est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraicheur naturelle. Ch. FAY, Inventeur 6:00 9, rue de la Paix



PLUS de CHEVAUX COURONNES!!! Guérise